



**PROJET DE PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017
ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES**

Mardi 21 novembre 2017 à 18 h
Centre culture et environnement Frédéric Back
870, avenue de Salaberry, salle Michel-Jurdant, 3^e étage, Québec (QC) G1R 2T9

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

	Membre		Membre
Véronique Audet, FFGG - U. Laval	x	Caroline Houde, SPFRQ	x
Paul Beauchemin	x	Audrey Lachance, BÉA	
Rachel Beaudoin-Lemieux, AF2R		François Laliberté, OIFQ	x
Thérèse Brodeur	x	Jean Lamontagne, consultant arbori.	x
Lyan Cabot, Cégep de Sainte-Foy	x	Lucie Lapointe	x
David Carignan, CRECA	x	Serge Leblanc	x
Marie-Josée Coupal, Ville de Québec	x	Frédéric Lewis, CRE - CN	x
Marie-Pier Croteau, AF2R		Jean-François Maltais, AFPQ 03	x
Marie-France Cuvelier		Julie Molard, AF2R	
Jean-Pierre Dansereau, SPFRQ	x	Sébastien Morais, École Duchesnay	x
Daniel Demers	x	Aurèle Plamondon	x
Amélie Denoncourt, MRC Montmagny	x	Marie-Maude Rondeau, AF2R	
Michelle Desrochers	x	Vincent Seigneur	x
Jimmy Duchesneau, APEL		Thierry Singhoff	
Pierre Fontaine	x	Etienne St-Michel, AF2R	
Christyne Gagnon, AF2R		Léa St-Pierre-Castonguay, CRE - CN	
Richard Gohier	x	Simon Thibault	x
Véronique Gravel, AF2R			

1- MOT DE BIENVENUE

L'assemblée générale annuelle débute à 18h10 avec le mot de bienvenue de M. Simon Thibault, président de l'AF2R.

2- DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M^{me} Caroline Houde propose M. Simon Thibault comme président d'assemblée et M^{me} Marie-Pier Croteau comme secrétaire d'assemblée. Elle est appuyée par M. Lyan Cabot.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée effectue la lecture de l'ordre du jour. M^{me} Amélie Denoncourt propose d'adopter l'ordre du jour suggéré, appuyée par M. Jean-François Maltais.

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE DU 15 NOVEMBRE 2016

Le président d'assemblée présente le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2016. Il rappelle que seules les personnes présentes à la précédente assemblée peuvent adopter le procès-verbal. M^{me} Véronique Audet relève une erreur à corriger au procès-verbal : c'est elle et non pas M^{me} Julie Molard qui a présidé l'assemblée lors de l'AGA 2016. M. Frédéric Lewis propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par M^{me} Lucie Lapointe.

5- PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017

- RAPPORT FINANCIER AUDITÉ

Le président d'assemblée introduit M. Jean-François Maltais, trésorier de l'AF2R, qui présente les états financiers audités. Il rappelle que l'AF2R est responsable de la préparation de ses états financiers et que le présent rapport financier est présenté par un auditeur indépendant.

L'AF2R compte plusieurs sources de financement, dont des subventions et de l'autofinancement comme des contrats de service, des dons, des revenus en commandites et en publicité. Le total des produits est de 492 910 \$, légèrement plus bas qu'en 2016.

Les salaires, honoraires professionnels et autres dépenses en location et achat d'équipement et en services totalisent des charges de 482 106 \$. Il y a donc un excédent de 10 804 \$ comparativement à une insuffisance de 17 369 \$ en 2016.

M. Aurèle Plamondon demande d'où proviennent les 690 \$ en créances irrécouvrables. M^{me} Julie Molard répond que Citoyenneté et Immigration Canada n'a pas remboursé à l'AF2R des frais d'inscription payés en surplus pour des stagiaires étrangers. Plutôt que de perdre du temps et de l'énergie à relancer l'organisation qui ne répondait pas à ses communications, son comptable et elle ont décidé de considérer le montant dû comme une mauvaise créance.

M. Pierre Fontaine veut savoir quels sont les contrats de service et pourquoi ils cumulent un montant moins élevé que l'an passé. M^{me} Julie Molard énumère les fournisseurs de contrat, dont Rexforêt qui correspond à l'Aide à la culture forestière du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et dont la valeur du contrat n'a pas changé. Les autres contrats représentent moins de revenus que l'année précédente, mais 2016 avait été une année d'exception.

- RAPPORT DES ACTIVITÉS

L'ensemble des activités de l'année 2016-2017 est présenté par les employés de l'AF2R.

M. Daniel Demers est impressionné par les dons collectés et la quantité de partenaires de l'AF2R et souligne les efforts de l'organisme à rechercher de nouvelles sources de financement.

Dans le même ordre d'idées, M. Richard Gohier félicite les membres de l'équipe de l'AF2R pour leur excellent travail et pour tous les projets réalisés en vue d'accomplir la mission de l'Association.

M. Pierre Fontaine lève quant à lui son chapeau à l'AF2R, et particulièrement à sa directrice, de réussir à mener autant de projets avec un roulement de personnel et des stagiaires qu'il faut former.

6- PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES POUR 2017-2018

- BUDGET PRÉVISIONNEL

M. Jean-François Maltais, trésorier de l'AF2R, présente le budget prévisionnel pour l'année 2017-2018 approuvé par le conseil d'administration. Il indique que les montants peuvent changer en cours d'année, mais que les sources de financement sont probables et permettent un budget équilibré assez semblable à l'année précédente, mais un peu plus élevé puisqu'il comporte plus de projets.

M. Lyan Cabot propose l'adoption du budget prévisionnel, appuyé par M^{me} Amélie Denoncourt.

- PLAN D'ACTION

M^{me} Julie Molard présente le plan d'action 2017-2018. Elle énumère et explique principalement les nouvelles activités.

M. Daniel Demers demande comment l'AF2R joint les enseignants pour la promotion de ses concours et animations. M^{me} Julie Molard indique qu'ils sont contactés par courriel, grâce à des listes continuellement bonifiées, et qu'ils sont aussi joints par télécopie, Facebook et le site Web de l'AF2R. M. Etienne St-Michel ajoute que le plus difficile est de se faire connaître par les écoles, qui sont très sollicitées par les offres de nombreux organismes, et que le bouche-à-oreille est souvent ce qui fonctionne le mieux. À ce sujet, M. Sébastien Morais s'engage à aider à faire cheminer les promotions de l'AF2R dans les écoles de la Commission scolaire de la Capitale.

M. Daniel Demers propose que le plan d'action fasse ressortir des données du budget prévisionnel en montrant les sommes arrondies attribuées à chacun des grands volets de l'AF2R, soit l'éducation forestière, la mise en valeur et la conservation, la plantation d'arbres, ainsi que l'information, le transfert de connaissances et les événements. M. Simon Thibault et M^{me} Julie Molard trouvent l'idée intéressante et verront si possible à faire cet ajout au plan d'action de l'an prochain.

M. Daniel Demers suggère également de créer un guide de questions et réponses pour les distributions d'arbres afin d'aider les gens à choisir les essences d'arbres qui conviennent à leur terrain, à savoir comment conserver les arbres avant de les mettre en terre et à leur apprendre comment et où les planter. Les employés et bénévoles présents aux distributions pourraient s'y reporter et un panneau résumant les principaux éléments évoqués pourrait être bien visible lors des distributions.

M. Pierre Fontaine demande où en est rendue la campagne de financement *Des cours d'école plus vertes, des enfants en santé*. M. Richard Gohier, qui fait partie du comité de financement corporatif, indique que la campagne vise à faire commanditer des projets de plantation de 5 000 \$ ou 10 000 \$ par des entreprises comme Gestev, qui a déjà été approchée, par des regroupements de gens d'affaires ou des regroupements du milieu forestier comme l'UPA régionale. Quelques autres avenues sont aussi explorées et les démarches, qui avaient été interrompues avec le départ de M^{me} Anne-Sophie Desprez, ont repris en septembre avec l'arrivée de M^{me} Christyne Gagnon.

M. Jean Lamonagne invite les personnes présentes à s'impliquer au sein du comité du 60^e anniversaire de l'AF2R ou à transmettre leurs idées pour souligner cette année festive en communiquant avec M^{me} Marie-Pier Croteau aux coordonnées générales de l'Association.

M^{me} Véronique Audet propose l'adoption du plan d'action 2017-2018, appuyée par M. David Carignan.

7- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Simon Thibault suggère de passer à l'élection des membres du conseil d'administration. Il propose M^{me} Julie Molard comme présidente d'élection et M^{me} Marie-Pier Croteau comme secrétaire et est appuyé par M. Lyan Cabot.

La présidente d'élection rappelle le rôle des membres du conseil d'administration qui sont élus pour deux ans.

Les huit sièges en élection sont les suivants, donc les quatre premiers sont réservés à des organismes spécifiques selon les règlements généraux de l'AF2R :

- M^{me} Véronique Audet, représentante de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval
- M. Lyan Cabot, représentant du Département des technologies du bois et de la forêt du Cégep de Sainte-Foy
- M. Frédéric Lewis, représentant du Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale
- M^{me} Mathilde Routhier, représentante du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- M^{me} Caroline Houde, représentante du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

- M. Jean-François Maltais, représentant de l'Agence des forêts privées de Québec 03
- M. Jean Lamontagne, représentant des membres individuels
- M. Gérard Szaraz, représentant des membres individuels

Les candidatures sont les suivantes :

- M^{me} Véronique Audet, représentante de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval
- M. Lyan Cabot, représentant du Département des technologies du bois et de la forêt du Cégep de Sainte-Foy
- M. Frédéric Lewis, représentant du Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale
- M^{me} Mathilde Routhier, représentante du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (demande écrite)
- M^{me} Caroline Houde, représentante du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
- M. Jean-François Maltais, représentant de l'Agence des forêts privées de Québec 03
- M. Jean Lamontagne, représentant des membres individuels
- M. Pierre Fontaine, membre individuel

M. Pierre Fontaine, membre individuel et ingénieur forestier, se présente à l'assemblée.

La présidente d'élection demande à l'assemblée si d'autres personnes souhaitent déposer leur candidature. Aucune autre candidature n'est présentée. Les candidats sont élus par acclamation et la présidente d'élection déclare la période d'élection close.

8- CONFÉRENCE LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT

Par M^{me} Marie-Maude Rondeau, agente en conservation et éducation à l'AF2R, et M^{me} Audrey Lachance, technicienne de la faune et botaniste au Bureau d'écologie appliquée.

9- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE ET COCKTAIL DÎNATOIRE

M^{me} Michelle Desrochers propose la clôture de l'assemblée générale annuelle à 20 h 10, appuyée par M. Pierre Fontaine. Le président d'assemblée invite les personnes présentes à profiter du cocktail dînatoire et à échanger avec l'équipe et les autres participants.